

Assemblée générale ordinaire 2020 du jeudi 28 mai 2020

Heure de début : 00:00 • Durée : 00 • Lieu : Romont • Assemblée générale

Participants

Présents Réjane Bourqui, Sonja Hurni, Sarah Devaud, Bertrand Cuany, Laurie Giroud-Pochon, Sabrina Froidevaux, Christelle Balsiger, Elise Guelat Rion, Laurence Defferrard, Géraldine Sudan

1 Salutations - informations

Présentateur : Sarah Devaud

Au vu de la situation sanitaire actuelle, la Direction et le Comité ont décidé de mettre en oeuvre l'Assemblée générale annuelle 2020 par voie de circulation conformément à l'art. 6b de l'Ordonnance 2 COVID-19.

A cet effet, un courrier informatif précisant l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'un bulletin de vote ont été envoyés par courriel du 28 mai 2020 par la Direction aux parents membres de l'association.

Tous les documents nécessaires aux prises de décisions ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche.

Le délai de réponse a été fixé au 5 juin 2020.

A la date fixée, 21 bulletins de vote ont été retournés à la Direction et ont été pris en compte. A titre informatif, 170 bulletins ont été envoyés.

L'ordre du jour n'a pas fait l'objet de remarque ensuite de son envoi.

2 PV du 09.04.2019

Présentateur : Sarah Devaud

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 9 avril 2019 a été mis à disposition sur le site internet de la Crèche et n'apporte pas de remarques, commentaires ou corrections.

[2019 -Assemblée_generale_ordinaire_2019_du_mardi_9_avril_2019 \(1\).pdf](#)

 Conformément aux bulletins rentrés, le procès-verbal de l'AG ordinaire du 9 avril 2019 est accepté avec remerciements à son auteure

3 Rapport annuel 2019

Présentateur : Sarah Devaud

Le rapport annuel 2019 a été mis à disposition des membres de l'association sur le site internet de la crèche.

Aucun commentaire n'a été formulé à cet égard.

[rapport_annuel_2019.pdf](#)

4 Comptes 2019

Présentateur : Sarah Devaud

Afin de simplifier la lecture des comptes 2019, Mme Catherine Galley a relevé les principaux changements ou éléments marquants de l'exercice comptable. Ces informations sont contenues dans le rapport annuel 2019, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Les comptes ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche ainsi que le rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2019. Sur cette base, les membres de l'association ont été invités à procéder à l'approbation des comptes et à donner décharges au Comité.

 Conformément aux bulletins rentrés, les comptes ont été approuvés à l'unanimité et la décharge a été donnée au Comité.

5 Budget 2020

Présentateur : Sarah Devaud

Pour rappel, le budget 2020 a été présenté à la Commission Petite-Enfance de l'ABMG en septembre 2019. Aussi, celui-ci est déjà réalisé dans le courant du mois d'août 2019. Il a été approuvé par le Comité en séance du 10 septembre 2019.

Comme pour les comptes, Mme Catherine Galley a relevé les points importants du budget de l'année. Elle souligne que pour des raisons évidentes de prudence, notamment liée à l'arrivée d'un éventuel concurrent, le budget est toujours calculé avec un taux de fréquentation de 95%. Ces informations sont contenues dans le rapport annuel 2019, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

6 Élection des membres du Comité

Présentateur : Sarah Devaud

Au terme de cet exercice 2019, un membre du Comité a souhaité cesser son activité :

- Mme Caroline Aebi

Il est proposé d'élire une nouvelle personne pour la remplacer, soit :

- Mme Laurie Giroud-Pochon

Les membres restants, soit :

- Mme Sarah Devaud
- Mme Sonja Hurni
- M. Bertrand Cuany
- Mme Réjane Bourqui
- Mme Elise Guélat Rion
- Mme Géraldine Sudan

se mettent à disposition pour un nouveau mandat tout comme les représentants des Communes, soit :

- M. Thierry Schmid
- M. Jean-Pierre Vaucher

Le Comité se réorganisant en interne, les rôles seront redéfinis lors de sa prochaine rencontre. Mme Sarah Devaud continuera s'assurer la présidence du Comité.

 Conformément aux bulletins rentrés, les membres du Comité sont élus à l'unanimité.

7 Nomination de l'organe de révision

Présentateur : Sarah Devaud

Le mandat de l'organe de révision est également renouvelé chaque année.

Il est proposé de prolonger celui confié à la fiduciaire Marc Gobet SA, installée à Romont.

 L'organe de révision, soit la fiduciaire Marc Gobet SA, est élue à l'unanimité des bulletins rentrés.

8 Divers

Le Comité remercie la Direction de la Crèche et le personnel pour leur engagement exemplaire dans le cadre de la gestion de la crise COVID-19.

Le Comité remercie également les membres de l'Association pour leur participation à cette Assemblée générale ordinaire par voie de circulation.



Sarah Devaud



Elise Guelat Rion